



Depuis 1997, l'association Handiplage œuvre au quotidien pour faciliter l'accès à la plage et à la mer aux personnes handicapés. Avec un label éponyme, Ramon ESPI le président a répertorié l'ensemble des équipements nécessaires à une commune pour permettre aux 4 grands types d'handicap de profiter des joies du littoral et des bases de loisirs. Avec près de 90 adhérents (commune et privés), Handiplage a réussi au fil des années à rendre les plages et la mer accessible à tous avec un lien social fort entre chaque usager.

Le contexte particulier de cette année impose une grande vigilance de la part des personnes fragiles vis à vis des risques liés aux lieux fréquentés. Aussi pour maîtriser au mieux la réouverture des Handiplages, il a été décidé début mai d'organiser des vidéoconférences entre les principales structures d'Handiplage et la société Accessrec avec pour objectif une réouverture maîtrisée des différents sites.

En définissant à plusieurs un cadre pour gérer une handiplage en limitant la fréquentation et en respectant les gestes barrières, l'Association Handiplage vous invite à suivre leurs recommandations afin de permettre aux personnes les plus fragiles de profiter des plages et de la mer en toute sécurité.

Depuis quelques semaines, les nouvelles sont rassurantes vis-à-vis de la propagation du Covid 19 et en respectant les règles que nous avons définis nous vous invitons à ouvrir cette année votre Handiplage pour la plus grande joie de tous.

Cette période de confinement a été très compliquée pour une grande partie de la population alors n'oublions pas que pour certains l'été est la seule période de liberté et continuons ensemble à œuvrer pour que les plages soient des lieux gratuits de loisirs pour tous.

[Un logiciel de réservation \(Exemple pour Saint-Raphaël\)](#) a été développé gratuitement par notre partenaire l'équipementier Accessrec et nous vous invitons à le contacter pour obtenir vos identifiants et la formation correspondante. (contact@accessrec.eu)